

Veaux et colibacilles

On connait depuis longtemps l'existence de multiples souches de colibacilles capables de déclencher sur les veaux des symptômes de type septicémique ou diarrhéique. La plus classiquement isolée est le colibacille K99 responsable des diarrhées colibacillaires du veau de quelques jours. Aujourd'hui, on suspecte de plus en plus souvent d'autres souches colibacillaires d'être responsables de symptômes beaucoup plus variés.



Ces colibacilles (dont *Eschérichia coli* est le principal représentant) sont responsables de l' infection colibacillaire classique du veau avant 4 jours ou plus âgé si le colibacille est associé à d'autres agents pathogènes. Elle se caractérise par des *fécès très liquides, de couleur jaune paille et elle est d'évolution très rapide: veau vite affaibli, perte de l'appétit et du réflexe de succion, déshydratation prononcée (oeil enfoncé...), état de choc (veau par terre, extrémités des pattes froides...). La vaccination donne généralement de bons résultats, associée aux mesures sanitaires d'hygiène maximale des vaches et des locaux.*

(L'effet protecteur des vaccins est orienté sur les souchesK99 d'E. coli responsables de cette septicémie du veau nouveau-nê)

La possibilité de sélection de souches d'*E. Coli* dans un élevage , par des pratiques répétées de traitements et de vaccinations, a été évoquée sans être démontrée mais mérite certainement d'être évaluée.

La pathologie à colibacille peut aussi se révéler sur des veaux plus âgés. Par exemple, sur des veaux de 2 jours à 4 mois, elle se manifeste par des diarrhées avec du mucus et du sang non digéré. Dans les formes plus graves, on observe du sang abondant et des fausses membranes, des efforts d'expulsion, un abattement général, un amaigrissement et de l'anémie. D'autres " germes" ou parasites (rotavirus et cryptosporidie) sont fréquemment associés.

Une autre forme se traduisant par une gastroentérite paralysante est d'apparition plus récente et encore mal définie sur le plan causal. Il s'agit peut-être d'une intoxication dûe aux toxines produites par les colibacilles et qui passent dans la circulation sanguine, mais il est difficile que tout repose sur le rôle joué par les colibacilles. Elles touchent les veaux de 8 à 10 jours et se traduisent par une faiblesse de l'arrière train, le veau est amorphe, la diarrhée avec du mucus peut être peu marquée, même si l'on peut observer des fécès malodorantes . La déshydratation est rare et minime et la mortalité habituellement réduite. La réhydratation reste nécessaire pour combattre le choc, l'allaitement doit être impérativement suspendu.





Quelles sont les conséquences pratiques en matière de diagnostic et de traitement ?

Le diagnostic des **souches K 99** est effectué en routine par les laboratoires et ne pose pas de problème majeur. Le traitement doit être le plus précoce possible, il est constitué au minimum d'une réhydratation par voie intraveineuse ou orale et d'un traitement antibiotique digestif. Les résultats de la vaccination (*les vaccins ne protègent en fait que visàvis de ces souches K 99*) sont en général excellents, à condition de veiller à une prise précoce d'un colostrum de bonne qualité. Des mesures sanitaires complètent efficacement le dispositif puisque les mères et les veaux plus âgés excrètent des colibacilles dans leur fécès sans manifester de symptômes. Ceux-ci subsistent dans l'environnement pendant au moins trois mois avec une décroissance progressive jusqu'à disparition au bout de six mois. Compte-tenu de plus de la précocité de l'infection, le veau s'infecte dans les heures qui suivent la naissance, il convient donc de veiller à une hygiène maximale des locaux et des vaches.

Pour les **autres souches de colibacilles**, les choses sont malheureusement un peu moins nettes. Nous en sommes encore en phase d'expérimentation et de recherches. La mise en évidence au laboratoire fait appel à des techniques qui ne sont pas couramment réalisées et qui aboutissent au mieux à une approche indirecte de ces différentes souches .

Les mesures classiques de préventions des diarrhées en dehors de la vaccination

- Bon état des vaches autour du vêlage: rationnement, vitamines AD3E, traitement douve ...
- Vaccination des vaches avec rappels annuels vers le 8ème mois de gestation.
- Buvée colostrale dans les 2 premières heures après la naissance.
- Contrôle de la qualité des colostrums à l'aide d'un pèsecolostrum, disponible auprès du GDS ou des vétérinaires ou bien dosage des anticorps dans le sang chez les veaux 10 à 15 jours après la naissance.
- Propreté du vêlage et du lieu de vêlage, désinfection du cordon ombilical.
- Hygiène des locaux et densité animale correcte (coin réservé aux veaux...)





En pratique, on considère que la vaccination même si elle ne contient pas les souches spécifiques, contribue à relever l'immunité anticolibacillaire générale. Le traitement est en gros identique, mais dans ces formes la diarrhée n'est pas l'élément le plus important. C'est le traitement du "choc" qui est primordial, notamment par la réhydratation intraveineuse, à cause du rôle joué par les différentes toxines. Les mesures d'hygiène sont, pour les mêmes raisons que précédemment très importantes.

Il n'est pas possible à l'heure actuelle, de proposer des mesures plus spécifiques et plus satisfaisantes pour les éleveurs concernant l'action des nouvelles souches colibacillaires. Ce que l'on peut dire toutefois, c'est qu'il convient dans un premier temps, de la même façon que pour les souches classiques, de s'assurer que toutes les mesures classiques sont correctement appliquées.

Ensuite en cas de diarrhées récidivantes, il convient de procéder à des analyses (surtout penser à faire autopsier les veaux qui meurent), en vue de mettre en évidence des colibacilles qui pourront, si cela semble se justifier, faire l'objet d'isolement dans un laboratoire spécialisé. Les analyses devront au minimum permettre de vérifier la sensibilité aux antibiotiques employés en traitement.